

INSTRUCTIONS MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes:

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
4. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
5. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
6. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
7. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
8. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
9. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

MONTAGE MURAL :

1. Amener l'alimentation C.A. de la tension assignée non commutée sur 24 h à une boîte de jonction ou autre dispositif de câblage approprié (fournis par d'autres). Laisser un jeu de fil d'au moins 8 po. Ce circuit ne doit pas être sous tension durant ce temps.
2. Retirer la plaque frontale et glisser le pictogramme vers l'extérieur s'il y a lieu. (Figure 2)
3. Défoncer les débouchures pour la configuration de montage appropriée ou le trou de passage des fils sur la plaque arrière de l'enseigne pour l'ajustement à la boîte de jonction.
4. Passer les fils par l'arrière de l'enseigne et l'installer solidement en position. Visser directement à la boîte de jonction.
5. Raccorder l'alimentation C.A. conformément au schéma fourni (Figure 5). **Isoler tout fil inutilisé!**
MISE EN GARDE! – Omettre d'isoler un fil inutilisé peut entraîner un risque d'électrocution ou une condition non sécuritaire ainsi qu'une défaillance.
6. Acheminer les fils et les sécuriser en place.
7. Replacer la plaque frontale.
8. Allumer l'alimentation C.A.

MONTAGE AU PLAFOND/PAR L'EXTRÉMITÉ – SIMPLE OU DOUBLE FACE :

1. Suivre les étapes 1 à 3 des instructions pour le montage mural ci-dessus.
2. Enlever l'ensemble pavillon universel.
3. Acheminer les fils à travers le pavillon et fixer le pavillon à la boîte de jonction.
4. Acheminez les fils par le haut du panneau et Fixer le pavillon de recouvrement à l'enseigne de sortie à l'aide deux (2) écrous fournis. (Figure 3)
5. Raccorder l'alimentation C.A. conformément au schéma fourni (Figure 5). **Isoler tout fil inutilisé!**
MISE EN GARDE! – Omettre d'isoler un fil inutilisé peut entraîner un risque d'électrocution ou une condition non sécuritaire ainsi qu'une défaillance.
6. Replacer la plaque frontale.
7. Allumer l'alimentation C.A.

Autonome :

1. Pour le modèle QR-RM-SP, brancher la batterie à la carte de circuit imprimé de l'enseigne autonome. (Figure 5)

Figure 1

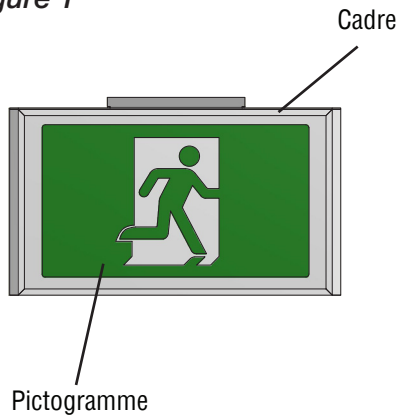


Figure 2

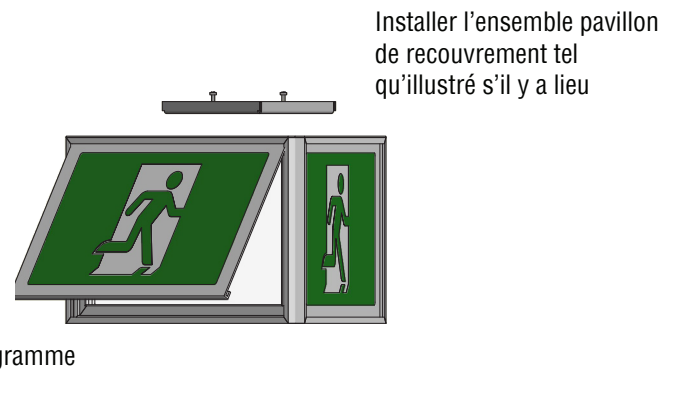


Figure 4

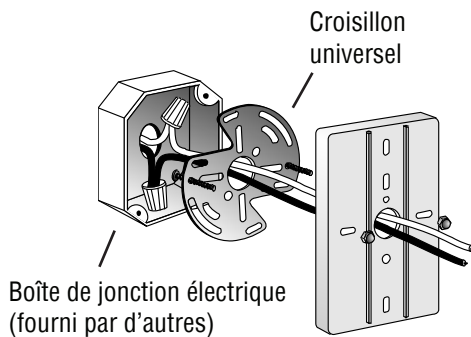
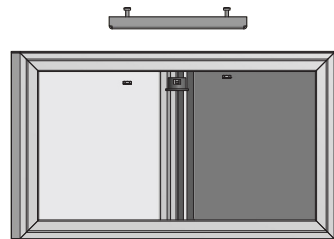
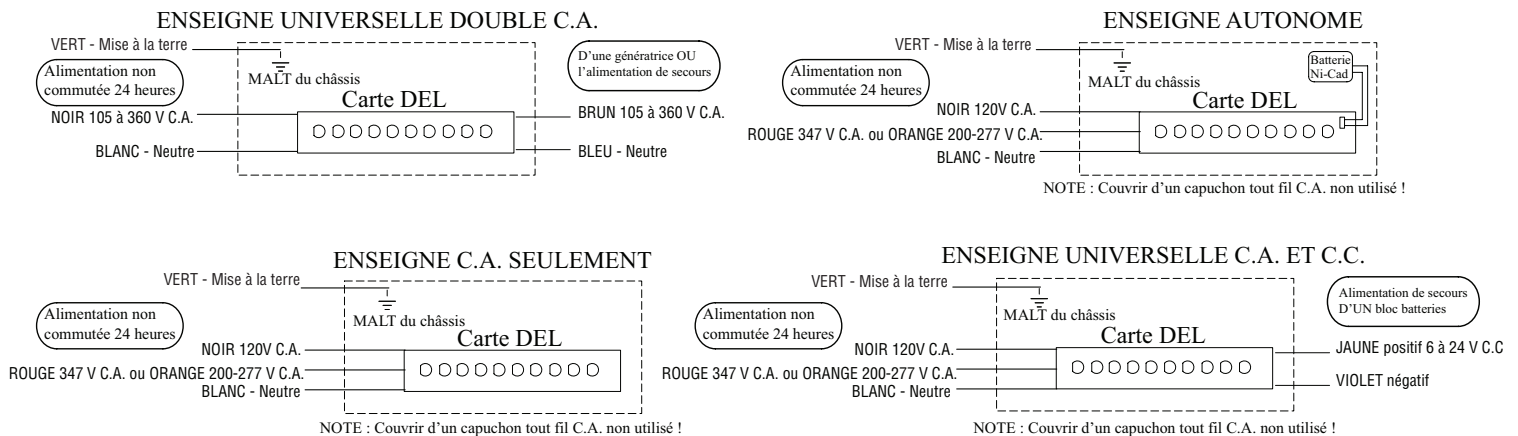


Figure 3



NOTE: QUADRA 3 SIDED RM FACEPLATE SHOWN BUT INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.

Figure 5



ENTRETIEN

1. Le Code exige que l'équipement soit soumis à un test tous les 30 jours durant 30 secondes et qu'un registre soit tenu à cet effet. De plus, l'équipement doit être soumis à un test annuel d'une durée prévue par le Code. La batterie de l'unité doit être remplacée ou l'équipement doit être réparé si l'unité ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre consigné doit être tenu sur les résultats des tests et toutes les réparations. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.
2. Utilisées conformément aux instructions fournies avec l'unité, les lampes indiquées ici sont conformes aux exigences de la norme CSA C22.2, No. 141 – Appareils autonomes d'éclairage de secours.
3. Nettoyer régulièrement la lentille.
NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS